**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 33 (1888)

Heft: 9

Buchbesprechung: Bibliographie

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sommes pressés. Puis le paysage est charmant : tantôt quelque jolie forêt, un petit lac aux eaux profondes, un pittoresque campement dont les tentes blanches se voient au loin et tout cela est doré par le soleil qui se couche lentement à l'horizon.

Nous sommes bientôt au camp des cuirassiers de la garde, où l'on nous attend pour dîner. Là encore même réception cordiale; mais quelle différence entre le type de ces soldats et celui des Cosaques. Ces cuirassiers sont tous des hommes de choix, immenses et admirablement bâtis; leurs chevaux, des bêtes énormes, capables de supporter ces hercules et leur lourd uniforme. Quel contraste avec les petits chevaux des Cosaques, vifs comme la poudre, légers comme des oiseaux!

Le dîner est excellent; on s'attarderait volontiers à prendre le café en écoutant la musique du régiment qui joue devant les fenêtres; mais l'heure presse, le soleil est couché depuis longtemps; le long crépuscule de l'été russe a commencé. Encore un applaudissement au chœur des cuirassiers qui vient se faire entendre, encore un coup d'œil à la danse que ces grands et gros soldats commencent avec une agilité qui nous étonne, puis nous regagnons notre calèche, saluons encore nos aimables hôtes et nous voilà roulant du côté de Péterhof, tandis que derrière nous retentit encore l'air triste et monotone qui accompagne la gaie danse des soldats.

L. P.



# BIBLIOGRAPHIE

Un nouveau journal militaire périodique vient d'être créé en France: La Revue générale et de l'état-major (Revue militaire des Deux-Mondes).

Ainsi que l'indique son nom, cette publication se donne pour tâche de combler une lacune qui se faisait vivement sentir dans le domaine de la littérature militaire. Tandis que artillerie, cavalerie, infanterie, génie, service de l'intendance, bref chaque arme possédait sa revue, l'état-major seul, malgré l'importance de ses attributions, n'avait aucun organe.

Une autre raison venait encore militer en faveur de la fondation du nouveau journal. Celui-ci s'exprime en ces termes à ce sujet :

« Une autre cause semble nécessiter la création d'une Revue spéciale de l'état-major. Les officiers chargés d'assurer ce service y restent quatre ans, puis passent deux ans dans la troupe; parmi les officiers brevetés, il en est qui ne vont pas dans le service d'état-major; d'autres, enfin, sont employés dans les écoles, etc.

» Tous ont fait les mêmes hautes études, tous ont des intérêts et des droits communs, ont le devoir de se tenir au courant des mêmes choses; mais, disséminés un peu partout, ils manquent de trait d'union en quelque sorte, si bien que, dans un service où la tradition tient une place si importante, elle tend de plus en plus à disparaître.

» C'est ce trait d'union que nous voulons fonder pour les officiers brevetés de toutes armes. »

Et la *Revue générale* vise plus haut encore et ennoblit son but en déclarant : « Nous voulons être un organe des hautes études militaires. »

Cette nouvelle publication, dont nous nous faisons un plaisir d'enregistrer l'apparition, paraîtra au commencement de chaque mois, en livraisons de 120 pages environ.

Nous ne pouvons mieux faire que de lui souhaiter la bienvenue, en y joignant nos vœux de durée et de prospérité. Le but poursuivi par notre nouveau confrère est d'ailleurs un sûr garant de la réalisation de ces vœux.

# NOUVELLES ET CHRONIQUE

----

Le département a ordonné une enquête sur les trois suicides d'officiers, dont deux vétérinaires et un lieutenant d'artillerie, qui ont eu lieu récemment le même jour sur trois places d'armes différentes. Attendons le résultat de cette enquête avant d'en dire davantage.

Une assemblée des délégués des sociétés suisses d'artillerie est convoquée à Olten, restaurant de la Gare, pour dimanche 23 septembre courant, à 9 heures du matin, afin de discuter la formation d'une fédération des dites sociétés et d'élaborer, cas échéant, les statuts.

Les sociétés d'artillerie qui n'auraient pas été invitées à cette assemblée, sont priées de s'adresser à la Société d'artillerie de Berne, qui s'empressera de leur fournir les renseignements nécessaires.

**Vaud.** — Le bataillon 3 contre l'école de recrues n° 2. — Le 3<sup>e</sup> bataillon de fusiliers et l'école de recrues n° 2 ont terminé leur service par une manœuvre à double action aux environs d'Arnex.

Le bataillon de recrues (major Pellissier), parti de Lausanne le vendredi 24 août, à 7 heures du matin, arrivait dans l'après-midi à

Romainmôtier où il prenait ses cantonnements.

Le samedi 25, au matin, il en est rappelé pour faire sur la route Pompaples-Arnex le service d'extrême avant-garde d'un régiment supposé à Pompaples et, comme mission spéciale, il reçoit l'ordre d'occuper le défilé de l'Etang d'Arnex et de s'y maintenir coûte que coûte. Ensuite de cet ordre, la 2º compagnie marche directement sur Arnex et occupe à 9 h. 30 la belle position qui se trouve entre le village et l'Etang, tandis que le reste du bataillon attend des ordres en arrière.

Le bataillon 3 (major Léchaire) quitte, le matin du 25, Yverdon où il avait eu son cours de répétition; à 8 heures il est à Orbe d'où,